

Déclaration de Bahar Kimyongür - 28 juin 2006

Cela va bientôt faire deux mois que je suis sous les verrous à Dordrecht aux Pays-Bas dans l'attente de l'aboutissement de mon procès d'extradition vers la Turquie.

Si je suis livré aux autorités d'Ankara, ce sont pas moins de 15 longues années de prison et de calvaire que je risque, avec une chance de survie toute relative vu les traitements infligés aux prisonniers politiques dans les tristement célèbres prisons de type F.

L'État turc m'accuse de terrorisme en raison des sympathies que je nourris à l'égard d'un mouvement marxiste, le DHKP-C, qui lutte pour la création d'une Turquie souveraine, démocratique et socialiste. Cependant, est-il encore besoin de rappeler que mes activités politiques ont toujours consisté à dénoncer les exactions commises par le régime d'Ankara et que par ailleurs, je n'ai jamais exalté la violence et encore moins n'en ai fait usage?

L'accusation de "terrorisme" est d'autant plus absurde que je n'ai jamais commis le moindre acte subversif ou délictueux sur le territoire turc, si ce n'est avoir participé en novembre 1996 à Istanbul à une manifestation étudiante autorisée et pacifique qui avait pourtant été violemment réprimée par la police. Par ce rassemblement, les étudiants entendaient dénoncer 16 années de mise sous tutelle des universités par l'armée. Dans les faits, ce que l'État turc me reproche, c'est d'avoir "offensé" son ministre des affaires étrangères Ismail Cem en l'ayant chahuté il y a près de 6 ans, le 28 novembre 2000 très exactement, dans l'enceinte du Parlement européen à Bruxelles. J'étais alors accompagné d'une jeune femme âgée de 20 ans, Deniz Demirkapi, qui allait devenir mon épouse trois ans plus tard.

Ce jour-là, nous avons banalement interrompu le discours grossièrement fardé et scandaleusement mensonger du ministre sans le gifler, sans l'entarter, sans le menacer, sans l'insulter, sans même lui adresser la parole puisque nous étions tournées vers le public que nous tentions de convaincre et de sensibiliser.

"Banalement" ai-je précisé car les ministres turcs mènent des politiques tellement anti-sociales et impopulaires qu'ils sont régulièrement la cible des huées et des remontrances de la foule tant en Turquie que durant leur séjour en Europe.

La présidence européenne avait alors eu le culot d'inviter cet imposteur afin qu'il vienne chanter les prétendues avancées démocratiques de l'État turc et ce alors que son gouvernement s'appêtait à organiser la déportation de plus de 3000 détenus politiques vers les prisons de type F et ainsi à battre le record du plus grand nombre d'assauts militaires dans les prisons et de massacres de détenus, parvenant même à dépasser les scores de la junte militaire de 1980. En effet, dès septembre 1999 et tout au long de l'année 2000, son gouvernement social-démocrate (DSP, le parti de la gauche démocratique) allié aux libéraux du Parti de La Mère Patrie (ANAP) et à la droite fasciste du Parti d'Action Nationaliste (MHP, le parti des Loups Gris) avait permis aux forces armées de se livrer à des exercices de "dressage de prisonniers" plus vrais que nature puisqu'on dénombre 10 morts rien qu'à la prison d'Ulucanlar à Ankara et de nombreux blessés par mutilation notamment au cours de l'assaut des prisons de Burdur et de Bergama perpétré durant l'été 2000. Et comme pour confirmer mes inquiétudes, trois semaines après notre action de protestation au Parlement, l'assaut fut lancé simultanément sur 20 prisons du pays. Le 22 décembre 2000, soit 4 jours de siège, on dénombrait 28 morts et près d'un millier de blessés parmi les détenus.

Imaginez donc cette scène apocalyptique, où des prisonniers décharnés par deux mois de grève de la faim se retrouvaient cernés par des panzers, des tanks, des hélicoptères de combat et des troupes d'élite. Imaginez un seul instant qu'en Belgique, on tire des obus d'artillerie sur des sans-papiers en grève de la faim séquestrés dans un centre transit...

Tel fut pourtant le sort réservé aux détenus politiques qui redoutaient à juste titre de se retrouver à la merci de leurs tortionnaires et d'être psychiquement anéantis une fois confinés dans les cellules d'isolement des nouveaux complexes pénitentiaires de type F, qui sont l'équivalent turc du camp de Guantanamo à la différence que les prisons turques ont été bâties avec l'aval et les fonds de l'UE.

Six ans après l'inauguration sanglante des prisons de type F, 122 personnes dont un grand nombre de proches et de sympathisants de détenus, ont perdu la vie dans le mouvement de protestation contre le régime d'isolement, la plupart étant décédés des suites de leur jeûne et ce, y compris à l'extérieur des prisons. Imaginez un seul instant ce qui arriverait en Belgique si un seul demandeur d'asile venait à mourir de grève de la faim...

En Turquie, ce terrorisme du silence, de l'indifférence et de la complaisance de l'establishment face à la lente agonie des prisonniers politiques se poursuit depuis 6 années. Six années de dur labeur où j'ai tenté par tous les moyens que j'avais à ma disposition, de pousser les autorités turques à engager un dialogue avec les détenus grévistes de la faim en vue de trouver une issue digne et loyale à ce conflit carcéral.

Six années de préparation de missions d'observation composées de parlementaires, d'avocats, de professeurs, de médecins, de journalistes, d'écrivains, de syndicalistes et d'étudiants belges et européens.

Six années de traduction, de rédaction et de diffusion de rapports sur les violations des droits de l'homme et sur la situation alarmante dans les prisons.

Six années de débats, de sit-in, d'expositions photo, de concerts de solidarité, de projection de film, de documentaires.

Six années de nouvelles tragiques, de tortures, de souffrances, de deuil et de funérailles. Et qu'en est-il du résultat?

Non seulement, les autorités turques continuent de faire la sourde oreille mais en plus, elles se retrouvent aujourd'hui assistées par les gouvernements européens qui n'hésitent pas à pourchasser et même embastiller les rares défenseurs de ces prisonniers. Telle est la toile de fond de cette saga pathétique dont je fais l'objet, où la normalisation mercantile entre États rime avec "anormalités", où la confusion entre engagement pacifique et lutte armée est totale, où le "politiquement incorrect" est perçu comme un sacrilège suprême voire comme une déclaration de guerre. Dans cette saga, les trolls maléfiques ont été remplacés par les agents secrets de trois pays qui se liguent et complotent honteusement pour traquer une "proie" dont la dangerosité est pour le moins dérisoire si pas carrément grotesque. La partie non moins cocasse de mon histoire, c'est qu'Interpol ait accepté de me signaler dans son fichier pour les peccadilles précitées. Or, dans un article paru le 1er Juin dernier dans le quotidien "Le Monde" à propos de mandats de comparution délivrés par un tribunal de Damas à l'encontre de politiciens libanais dont Walid Joumblatt accusés par la Syrie d'inciter les États-Unis à les attaquer, on apprend qu'Interpol "ne peut être saisi de mandats à caractère politique." Puisque l'on nage dans le surréalisme le plus délirant, est-il encore nécessaire ou du moins utile de s'interroger sur l'indiscutable politisation d'une institution du calibre d'Interpol et de son instrumentalisation par des États réputés anti-démocratiques comme la Turquie? Sans doute puisqu'il incombe à toute personne qui refuse la soumission à l'ordre impérial imposé par Washington (ce que je clame être en toute fierté) de critiquer, de dénoncer et de résister et ce, quel qu'en soit le prix. S'interroger certes, en revanche s'étonner: pas le moindre du monde. Dans un monde où règne l'injustice, on ne s'étonne plus de rien. Au passage, je tiens à rappeler qu'en Belgique, le devoir de critiquer, de dénoncer et résister m'a coûté quatre années de prison. Je suis bien entendu allé en appel contre ce verdict. Les juges quant à eux ont eu le mauvais goût de reporter le procès en appel à la date du 11 septembre.

Aux Pays-Bas, ce devoir de critique mais aussi de solidarité me coûte pour le moment deux mois de prison, peut-être trois et même plus.

Et en Turquie, ce devoir de solidarité me coûtera sans doute 15 ans de réclusion.

Comme tout être de raison et de conscience, je me remets régulièrement en question en passant au crible la moindre de mes réflexions, de mes convictions et de mes actes.

Mais aussi profonde que puisse être mon autocritique, je ne regrette absolument aucun des actes et ne renie aucun des rêves qui me valent aujourd'hui la privation de ma liberté car je n'y vois rien

d'immoral, d'indigne ou de dommageable pour le genre humain. Bien au contraire. Je suis même convaincu que mon humble sacrifice et surtout l'action des milliers de démocrates qui me soutiennent, contribuent de manière significative à soigner la paranoïa destructrice que génère le discours débridé sur la guerre contre le terrorisme. Ce discours a manifestement l'effet d'une drogue hallucinogène parmi les nantis, qui paniquent, montrent leurs crocs et leurs griffes et attaquent à la moindre fausse alerte.

Face à ce qui est en passe de devenir le nouvel "opium du peuple" des pays riches à travers la commercialisation de la peur par les classes dominantes, les défenseurs de la liberté doivent jouer un rôle de prévention avec une vigilance et une précision quasi médicale pour éviter l'overdose sécuritaire et pouvoir ainsi sauver la vie de l'État de droit. C'est ce que vous faites aujourd'hui de manière admirable et exemplaire.

J'espère à présent que nombreux seront les magistrats et les politiques à participer à cette cure de désintoxication intellectuelle en mettant les législations anti-terroristes à l'index en tant qu'instruments pernicieux de politisation du droit pénal et ce, avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que les prisons belges ne s'emplissent de détenus politiques comme c'est malheureusement encore le cas en Turquie.